

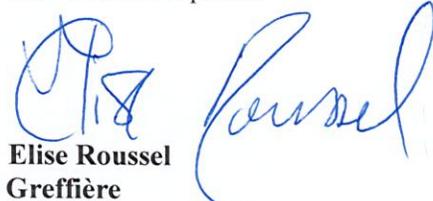


RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 7 février 2022 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 6 décembre 2021
 - 4.2 Réunion extraordinaire du 20 décembre 2021
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – décembre 2021 et janvier 2022
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités
 - 7.1 Environnement, transport actif et jeunesse
 - 7.2 Développement économique et finances
 - 7.3 Infrastructure et tourisme
 - 7.4 Sécurité publique, culture et ressources humaines
 - 7.5 Sports et communautaire
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Première lecture par son titre de l'arrêté 82-2022 concernant la fermeture et la cession des intérêts d'une rue future
 - 8.2 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 82-2022 concernant la fermeture et la cession des intérêts d'une rue future
 - 8.3 Présentation de la modification au plan municipal – Projet Pneus du Boulevard
 - 8.4 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Projet Pneus du Boulevard
 - 8.5 Présentation de la modification au plan municipal – Projet Domaine Haché
 - 8.6 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Projet Domaine Haché
 - 8.7 Modification de l'arrêté adoptant le plan municipal de Shippagan – Projet 184, rue des Peupliers et l'ensemble du territoire
 - 8.8 Lecture intégrale de l'arrêté 77-2021-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 8.9 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 77-2021-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 8.10 Lecture intégrale de l'arrêté 78-2021-06 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.11 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 78-2021-06 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.12 Contribution financière 2022 - Association des Anciens, Anciennes et Ami-e-s du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – campus de la Péninsule acadienne
 - 8.13 Contribution financière 2022 – Campagne Évolution de l'Université de Moncton, campus de Shippagan
 - 8.14 Contribution financière 2022 – Centre de plein air les arpents de neige
 - 8.15 Contribution financière 2022 – Campagne de financement des Jeux de l'Acadie
 - 8.16 Incitatif au développement économique – Les Investissements M. Cormier
 - 8.17 Nomination du maire au conseil d'administration du réseau Les Arts et la Ville
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public


Elise Roussel
Greffière